

**VERNEUIL
BMX**

SAMEDI

19 SEPTEMBRE 2020

CHAMPIONNAT DE L'EURO

A PARTIR DE 13H00



DIMANCHE

20 SEPTEMBRE 2020

**COUPE DE NORMANDIE BMX
3ÈME MANCHE**



MASQUE



OBLIGATOIRE

A PARTIR DE 9H00

Le club VERNEUIL BMX organise, le **SAMEDI 19 SEPTEMBRE 2020 à partir de 13h00**, le championnat de l'Eure 2020 de BMX, sur la piste du Stade Victor Linart.

Vous êtes invités à venir participer à cette compétition qui se déroulera selon les modalités pratiques suivantes :

Réglementation:

Les pastilles pour les essais sont à donner à chaque pilote par le responsable de leur club avant la course.

Pré-licence F . G / Poussin / Pupille Fille



Pupille Garçon



Benjamins et Benjamines



Minimes Filles et Garçons



Cadets et Cadettes



17 Ans et + Femmes et Hommes



Regroupements:

En cas d'effectifs trop faibles dans une catégorie (moins de 9 pilotes), les pilotes seront regroupés avec la catégorie d'âge supérieur.

Définition de débutant:

Un débutant est un pilote qui n'a couru aucune compétition avant le 1^{er} septembre 2019.

L'épreuve est ouverte à tous les clubs. Les pilotes hors département de l'Eure ne seront pas classés.

Les engagements sont à retourner par mail avant **le 12 septembre 2020 à 20h00**, dernier délai aux deux adresses suivantes :

Email : verneuil.bmx.27@gmail.com **Copie à :** mu.mariebmx@gmail.com

Le règlement est à effectuer sur place avant le début des essais ou à l'adresse suivante:

Mme CHAUVET Isabelle - 18 Chemin de la Noé 27240 GOUVILLE

Tarifs:

10 € par pilotes

GRATUIT pour les draisienne



Une chasuble photo sera prévue par le club organisateur. Ces personnes devront être licenciées et devront remettre une pièce d'identité en échange de la chasuble.



En raison du Covid-19, seuls les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés au podium. Le reste des finalistes sera récompensé à la sortie de la piste.

Adresse de la Piste :

Stade Victor Linart - La Mare à Moudre

Rue du Moulin aux Malades

27130 Verneuil d'Avre et d'Iton

Coordonnées GPS : +48° 44' 34.44»N, +0° 54' 34.18»E

Parking VL, caravanes et camping-car :

Pour les pilotes et les visiteurs, merci d'utiliser le parking B (bleu) situé derrière le lycée. Le parking A (rouge) est réservé aux officiels et personnes handicapés.

Un espace camping (parking C) situé derrière la piste à proximité des sanitaires sera ouvert.



Afin de respecter le protocole sanitaire (ci-joint en annexe),

une circulation à SENS UNIQUE autour de la piste sera mis en place.

Le stationnement est interdit côté lotissement ainsi que sur les espaces verts et la piste cyclable à proximité.



LA POLICE MUNICIPALE VERBALISER

TARIFS BUVETTE & RESTAURATION

BOISSONS :

Café, Thé, Chocolat : 1.00 €

Petite bouteille d'eau (50cl) : 0.50 €

Grande bouteille d'eau (1,5L) : 1€

CocaCola, Ice Tea, Orangina, Oasis, etc... : 1.50 €

Bière : 2.00€

Desperados : 2.50€

SANDWICHES :

Jambon beurre : 2.50 €

PÂTISSERIES :

Crêpes : 1.00 €

Gaufres: 1.50 €

Gâteaux: 0.50 €

Le club VERNEUIL BMX organise, le **DIMANCHE 20 septembre 2020**, la 3ème manche de la coupe de Normandie 2020 de BMX, sur la piste du Stade Victor Linart.



Vous êtes invités à venir participer à cette compétition qui se déroulera selon les modalités pratiques suivantes :

Réglementation

Les pastilles pour les essais sont à donner à chaque pilote par le responsable de leur club avant la course. **Nouvelles pastilles 2019 cf Timing**

Chaque pilote doit avoir les plaques frontales et latérale réglementaires.

COUPE DE NORMANDIE - ESSAI 2020

| | | | |
|-------------------------|---|--|--|
| 9 H 00 |  | Essais Cruiser | |
| 9 H 20 | | Essais Minime Fille & Garçon |  |
| 9 H 35 |  | 1^{ère} manche Cruiser | |
| 9 H 50 | | Essais Benjamin(e) |  |
| 10 H 05 |  | 2^{ème} manche Cruiser | |
| 10 H 20 | | Essais Pupille Garçon |  |
| 10 H 35 |  | 3^{ème} manche Cruiser | |
| 10 H 50 | | Essais Poussin et Prélissance F.G Pupille Fille |  |
| 11 H 10 |  | ½ Finale Cruisers | |
| 11 H 15 | | Essais des Cadet(es) 17 ans et + F/H <u>faisant uniquement du 20 pouces</u> |   |
| 11 H 30 |  | Finale Cruiser | |
| 11 H 35 | | PAUSE | |
| 12 H 30 A 12 H 45 | | Essais <u>uniquement</u> pour les pilotes faisant les 2 catégories |  |

12 H 55 APPEL EN PRE-GRILLE

13 H 00 DEBUT DES COURSES

LES HORAIRES PEUVENT ETRE MODIFIER. SOYEZ ATTENTIFS

Les engagements se feront sur cicleweb.fr avant le **12 septembre 2020**

N'oubliez pas de nommer vos arbitres ainsi que votre représentant de club auprès de Jean-Pierre LEGER à l'adresse suivante: jplegerbmx@orange.fr

Le règlement est à effectuer sur place avant le début des essais ou à l'adresse suivante:

Mme CHAUVET Isabelle - 18 Chemin de la Noé 27240 GOUVILLE

Tarifs:

1 catégorie (20 pouces ou cruiser): 12 €

2 catégories (20 pouces et cruiser): 16 €



Une chasuble photo sera prévue par le club organisateur. Ces personnes devront être licenciées et devront remettre une pièce d'identité en échange de la chasuble.



Adresse de la Piste :

Stade Victor Linart - La Mare à Moudre

Rue du Moulin aux Malades

27130 Verneuil d'Avre et d'Iton

Coordonnées GPS : +48° 44' 34.44»N, +0° 54' 34.18»E

Parking VL, caravanes et camping-car :

Pour les pilotes et les visiteurs, merci d'utiliser le parking B (bleu) situé derrière le lycée. Le parking A (rouge) est réservé aux officiels et personnes handicapés.

Un espace camping (parking C) situé derrière la piste à proximité des sanitaires sera ouvert.

!! Afin de respecter le protocole sanitaire (ci-joint en annexe), une circulation à SENS UNIQUE autour de la piste sera mis en place.!!



Le stationnement est interdit côté lotissement ainsi que sur les espaces verts et la piste cyclable à proximité.

LA POLICE MUNICIPALE VERBALISERA

TARIFS BUVETTE & RESTAURATION

BOISSONS :

Café, Thé, Chocolat : 1.00 €

Petite bouteille d'eau (50cl) : 0.50 €

Grande bouteille d'eau (1,5L) : 1€

CocaCola, Ice Tea, Orangina, Oasis, etc... : 1.50 €

Bière : 2.00€

Desperados : 2.50€

SANDWICHS :

Jambon beurre : 2.50 €

Saucisse ou Merguez : 3.00 €

PÂTES :

Pâtes Nature (beurre et/ou fromage) : 2.50 €

Pâtes Bolognaise : 3.00 €

Pâtes / Jambon: 3.00 €

GRILLADES FRITES:

Frites : 2.00 €

Saucisses ou Merguez/ Frites : 3.50€

Jambon à la broche / Frites: 3.50€

PÂTISSERIES :

Crêpes : 1.00 €

Gaufres: 1.50 €

Gâteaux: 0.50 €

> MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LA PROPAGATION DU VIRUS COVID-19

Les mesures décrites ci-après peuvent évoluer selon les dispositions gouvernementales et locales et s'appliquent sur les épreuves du calendrier FFC toutes disciplines et catégories confondues à compter de la reprise des activités compétitives.

CES MESURES DOIVENT ÊTRE APPLIQUÉES POUR RALENTIR LA PROPAGATION DU VIRUS.

1. RAPPEL DES CONSIGNES ÉMISES PAR LE GOUVERNEMENT :

- > **Se laver régulièrement les mains** avec de l'eau et du savon ou, à défaut, utiliser une solution hydroalcoolique
- > **Tousser ou éternuer dans son coude** ou dans son mouchoir
- > **Se moucher dans un mouchoir à usage unique** puis le jeter
- > **Éviter de se toucher le visage**
- > **Respecter une distance d'au moins un mètre** avec les autres
- > **Saluer sans se serrer la main** et arrêter les embrassades
- > **Porter un masque** quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée

2. PRÉCONISATIONS COMPLÉMENTAIRES ÉMISES PAR LA FFC À L'ATTENTION DES ORGANISATEURS, ENCADRANTS ET COUREURS, PILOTES, RIDERS, ARBITRES, OFFICIELS, BÉNÉVOLES... :

Organisateurs

- > Prendre information auprès de sa Préfecture départementale pour avoir connaissance des mesures locales relatives aux événements et rassemblements
- > Désigner un référent (titulaire d'une licence FFC auprès de la structure affiliée support de l'organisation) au sein de l'organisation « Hygiène et COVID-19 », responsable de la mise en place des gestes barrière et en mesure de répondre à toutes les questions (cette action faisant partie de l'activité du club organisateur, elle est, à ce titre, couverte par le contrat collectif FFC relatif à la responsabilité civile dont bénéficie le club et ses membres licenciés).
- > Rappeler les mesures de protection par des messages speaker et l'affichage aux entrées et lieux de passage des mesures à adopter
- > Se munir de solutions hydroalcooliques et de matériel à usage unique (masques, gants...)
- > Prévoir des points permettant de se laver les mains avec eau et savon et/ou des points en accès libre avec des solutions hydroalcooliques
- > Inciter les bénévoles, prestataires à venir avec leur propre matériel
- > Limiter les échanges de matériel, préparer les matériels à prêter désinfectés et faire en sorte qu'ils soient utilisés par une seule personne entre deux désinfections (panneaux, sifflets, chasubles, ...) à défaut, désinfecter le matériel quand il est utilisé par plusieurs personnes.
- > Désinfecter à chaque utilisation les véhicules partagés et porter un masque ou une visière dans le véhicule.
- > Prévoir le maximum d'opérations à l'extérieur, si la météo le permet (remise des numéros, réunions, protocoles)
- > Dans les espaces fermés (PC Course, permanence, bureaux organisation, arbitres, salle de presse, local anti-dopage...) :
 - ▶ Positionner un distributeur de solution hydroalcoolique à l'entrée et à la sortie
 - ▶ Port du masque requis
 - ▶ Distanciation des espaces de travail
 - ▶ Création d'un sens de circulation pour éviter les croisements
 - ▶ Renforcer les contrôles d'accès pour limiter aux strictes personnes habilitées
 - ▶ Limiter l'impression et la distribution de documents et favoriser leur affichage en extérieur et l'envoi par mail ou SMS
 - ▶ Nettoyage et désinfection des espaces tous les jours

> MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LA PROPAGATION DU VIRUS COVID-19

Les mesures décrites ci-après peuvent évoluer selon les dispositions gouvernementales et locales et s'appliquent sur les épreuves du calendrier FFC toutes disciplines et catégories confondues à compter de la reprise des activités compétitives.

> Pour la remise des numéros de course

- ▶ Proscrire temporairement les engagements sur place pour éviter l'attente et l'échange de documents sur place. Mettre en place un numéro de téléphone ou une adresse e-mail où les non licenciés et les engagements tardifs pourront solliciter une inscription à l'épreuve (suivant le cadre réglementaire en vigueur). Chaque non licencié FFC devra laisser un numéro de portable à l'organisateur. Celui-ci le conservera pendant 3 mois après la course.
- ▶ Prévoir plus de temps pour la remise des numéros de course, l'adapter au nombre d'inscrits, inciter les inscrits à venir plus tôt chercher leur numéro, inciter les clubs à envoyer un seul chef d'équipe pour retirer les numéros des coureurs / pilotes d'un même club.
- ▶ Bien informer à l'avance les participants des modalités via le DO du Comité Régional ou la communication de l'organisateur.
- ▶ Pas de vérification de licence pour les licenciés FFC, celle-ci aura été faite avant la distribution.
- ▶ Remise des dossards, plaques, transpondeurs, bracelets... en enveloppe par une personne avec gants et masque (visière ou tissu).
- ▶ Pas de signature des listings par les coureurs, pilotes ou directeurs sportifs mais pointage par la personne qui remet l'enveloppe (au départ de l'épreuve, c'est le pointage par les arbitres qui fera foi de « départ pris »)
- ▶ File d'attente : marquage au sol pour assurer la distance requise entre 2 personnes attendant.
- ▶ Limiter les échanges de monnaies (pièces et billets) inciter le paiement par chèque
- ▶ Assurer un retour des numéros de course et transpondeurs, dans un contenant large « en vrac ». Ils seront vérifiés ultérieurement après désinfection. Votre comité régional pourra vous aider à contacter les participants qui n'auront pas rendu leur matériel.

> Pour les réunions (organisation, directeurs sportifs...)

- ▶ Positionner un distributeur de solution hydroalcoolique à l'entrée et à la sortie
- ▶ Limiter la participation à un représentant par équipe ou entité
- ▶ Favoriser les réunions en visioconférence
- ▶ Espacer les chaises pour maintenir la distance requise
- ▶ Port du masque requis
- ▶ En cas d'utilisation de micro, disposer d'un micro par intervenant, à défaut, le nettoyer entre chaque utilisateur

> Espaces sportifs (parking, espace équipe, zone départ, arrivée, ravitaillement...)

- ▶ Si possible, limiter l'accès aux strictes personnes habilitées
- ▶ Si possible, mettre en place une distance accrue entre les coureurs et le public (contrôle d'accès, double barrièrage...)
- ▶ Supprimer l'accès aux douches

> Protocole

- ▶ Supprimer la remise de récompense autre que les trophées ou médailles aux trois premiers
- ▶ Limiter les échanges d'objets ou s'assurer de leur désinfection
- ▶ Vous pouvez choisir d'organiser un protocole à huis clos, le filmer et le photographier pour diffusion aux médias ou par voie numérique
- ▶ Positionner un distributeur de solution hydroalcoolique à l'entrée et à la sortie de la zone protocolaire
- ▶ Limiter l'accès au podium et aux trophées
- ▶ Remise des prix sans hôtes ou hôtesse et sans serrage de main ni bises
- ▶ Marquage au sol pour maintenir une distance entre le speaker, les officiels et les sportifs
- ▶ Rappeler au public la distanciation requise
- ▶ Limiter les échanges de micro

> MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LA PROPAGATION DU VIRUS COVID-19

Les mesures décrites ci-après peuvent évoluer selon les dispositions gouvernementales et locales et s'appliquent sur les épreuves du calendrier FFC toutes disciplines et catégories confondues à compter de la reprise des activités compétitives.

> Espaces de restauration et buvettes

- ▶ Positionner un distributeur de solution hydroalcoolique à l'entrée et à la sortie
- ▶ Fil d'attente : marquage au sol pour assurer la distance requise
- ▶ Création d'un sens de circulation pour éviter les croisements
- ▶ Ne pas proposer de restauration sous forme de buffet et privilégier le service à l'assiette
- ▶ Répartir les espaces de restauration pour éclater les flux
- ▶ Favoriser le paiement par carte bancaire sans contact pour éviter les manipulations de billets et pièces

> Zones spectateurs

- ▶ Pas de distribution de programme, goodies ou autres cadeaux
- ▶ Pas de tractage ou dépôt de prospectus sur les véhicules

Encadrants et coureurs

- > Disposer de solutions hydroalcooliques
- > Ne pas serrer les mains, pas d'embrassade
- > Ne pas jeter et donner de bidons ou autres au public
- > Ne pas faire de selfies ou signer d'autographes
- > Ne rien accepter du public
- > Éviter la manipulation du matériel par le public



3. PRÉCONISATIONS COMPLÉMENTAIRES RELATIVES AUX ÉPREUVES DE BMX RACE

> Parc Pilotes

- ▶ Positionner un distributeur de solution hydroalcoolique à l'entrée et à la sortie du parc pilote
 - ▶ Port du masque requis, pilotes compris quand ils sont pied à terre
 - ▶ Mise en place d'un sens de circulation pour limiter les croisements
 - ▶ Réduire la fréquentation du parc en limitant l'accès aux pilotes et à l'encadrement minimum
 - ▶ Augmenter l'espace entre les tentes
 - ▶ Nettoyage et désinfection du parc tous les jours
- > Port du casque, des protections et des gants par le pilote dès la sortie du parc pilote pour se rendre en pré-grille

Pour plus d'informations :
www.gouvernement.fr/info-coronavirus

Pour toutes précisions :
assistancecovid19@ffc.fr